

Délibération n° 035/2016

Objet : **Aménagement du chemin dit « Montée de France » : acquisition de parcelles.**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'évaluation du service de France Domaine du 21 décembre 2015,

Vu le document d'arpentage réalisé par le cabinet de géomètres experts Carta et Morin du 15 janvier 2016,

Vu la réponse favorable de Mme Fontanille Marie, propriétaire de la parcelle cadastrée AN n° 572, pour une cession à l'euro symbolique,

Vu la réponse favorable de M. Sellens Julien, propriétaire de la parcelle cadastrée section AN n° 571, pour une cession à l'euro symbolique,

Vu la réponse favorable de M. Sellens Michel, propriétaire des parcelles cadastrées section AN n° 570,573 et 574, pour une cession à l'euro symbolique,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission urbanisme, finances et ressources humaines du 9 mars 2016,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser l'acquisition d'une partie des parcelles cadastrées section :
 - AN n° 572 de 15 m², propriété de Mme Fontanille Marie,
 - AN n° 571 de 15 m², propriété de M. Sellens Julien,
 - AN n° 570,573 et 574 de 139 m², propriété de M. Sellens Michel.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son premier Adjoint à signer les actes à intervenir, et tous documents se rapportant à cette affaire.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 21 MARS 2016
et publication ou notification
du 31 MARS 2016



Fait à Bagnols-sur-Cèze
Le 19 mars 2016

Le Maire

Jean Christian REY

P/Le Maire



VILLE DE BAGNOLS-SUR-CEZE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mars 2016

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date d'envoi des convocations

et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 11 mars 2016

Nombre de Conseillers municipaux : 33

Nombre de Conseillers municipaux présents : 28

Nombre de Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : 4

Nombre de Conseillers municipaux absents : 1

L'an deux mille seize, le 19 mars à 10 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Maison de l'Entreprise, sous la Présidence de Monsieur Jean Christian **REY**, Maire.

Conseillers municipaux présents : M. Jean Christian **REY**, M. Jean-Yves **CHAPELET**, Mme Catherine **EYSSERIC**, Mme Emmanuelle **CREPIEUX**, M. Maxime **COUSTON**, M. Michel **CEGIELSKI**, M. Vincent **POUTIER**, Mme Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Rémy **SALGUES**, Mme Karine **GARDY**, M. Raymond **MASSE**, M. Anthony **CELLIER**, M. Ali **OUATIZERGA**, Mme Laurence **VOIGNIER**, M. Christian **SUAU**, Mme Aldjia **SAAIDIA**, M. François **PENCHENIER**, Mme Christine **MUCCIO**, M. Philippe **BERTHOMIEU**, Mme Carole **BRESCHET**, Mme Murielle **ISNARD**, Mme Claudine **PRAT**, Mme Yvette **ORTIZ**, M. Christian **ROUX**, M. Claude **ROUX**, Mme Anne-Marie **AYMERIC**, M. Michel **AYMERIC**, M. Jean-Pierre **NAVARRO**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Mme Ghislaine **COURBEY** *procuration à C. EYSSERIC*, M. Denis **RIEU** *procuration à R. MASSE*, Mme Ghislaine **PAGES** *procuration à JC REY*, M. Serge **ROUQUAIROL** *procuration à C. PRAT*

Conseillers municipaux absents : M. Stéphane **PEREZ**

Secrétaire de séance : Rémy **SALGUES**